



ATD QUART MONDE

Ces solutions dont on se prive.
Repenser l'extrême pauvreté avec et à
partir des personnes qui y sont confrontées.

Mémoire déposé dans le cadre de la Commission Itinérance et cohabitation sociale de l'Office de Consultation Publique de Montréal – Février 2025

Là où des hommes et des femmes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits humains sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré.

Le Mouvement ATD Quart Monde : Agir Tous pour la Dignité.

ATD Quart Monde est un mouvement international qui cherche et expérimente des façons de s'attaquer aux causes de la pauvreté.

Nous, membres du Mouvement ATD Quart Monde, menons des actions de terrain qui apportent la culture et le partage des savoirs dans des quartiers très pauvres et qui provoquent la rencontre entre personnes de milieux différents.

Nous développons des projets qui visent à faire entendre la voix, le savoir d'expérience et l'intelligence de personnes confrontées à l'extrême pauvreté auprès de l'ensemble de la population et des décideurs.

Fondé en 1957 par les personnes habitant un bidonville en périphérie parisienne, le Mouvement ATD Quart Monde est aujourd'hui présent dans plus de 30 pays. Il siège dans de nombreuses instances internationales, dont les Nations Unies, afin de faire reconnaître que la pauvreté est une violation des droits humains.

En 1987, le rapport Grande pauvreté et précarité sociale présentait au Conseil économique et social de la République française un travail d'enquête, de recherche, d'analyse et de délibération conçu à partir et avec des personnes survivant dans un bidonville en périphérie parisienne où la misère, la guerre, la violence et l'exclusion sociale les avait jetés.

Ensemble, fondatrices du Mouvement ATD Quart Monde, elles ont défini l'extrême pauvreté comme le cumul, dans plusieurs domaines de l'existence, de l'absence des sécurités qui permettent d'assumer ses obligations professionnelles, familiales et sociales, de jouir des droits fondamentaux et de pouvoir reconquérir ces droits par soi-même.

L'impossibilité de se loger, le déni des droits les plus fondamentaux, l'absence de choix de vivre ailleurs que dans la rue ne devraient pas se limiter aux manifestations les plus visibles qui en oublient et occultent les causes profondes. C'est sous l'angle du combat pour mettre fin à l'extrême pauvreté que ce mémoire propose d'aborder la question de l'itinérance et de la cohabitation sociale à Montréal.

La lutte contre l'extrême pauvreté ne peut plus être pensée et mise en œuvre sans les personnes qui y sont confrontées

Le premier des Objectifs de Développement Durable de l'ONU, « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde », rappelle que, malgré des développements technologiques et économiques sans précédent, une grande partie de l'humanité vit encore dans la pauvreté, dont 10% dans l'extrême pauvreté (ONU, 2019). En dépit de l'action d'une multitude d'organisations et de la mise en place de différentes politiques publiques, la pauvreté continue d'être l'un des principaux problèmes sociaux persistants et non résolus (Brady et Burton, 2016).

Les enjeux liés à la définition même de ce qu'est la pauvreté et aux moyens à mettre en œuvre expliquent sans doute en partie cette persistance et notre incapacité collective à éliminer durablement l'extrême pauvreté.

En fait, la participation au travail de définition de ce qu'est la pauvreté et à la définition des mesures qui permettent de la combattre a longtemps été niée aux personnes qui la vivaient, la pauvreté apparaissant aussi comme un problème structurel de participation (Boone et al., 2020).

En effet, bien que l'augmentation ou la diminution de la pauvreté soit directement liée aux actions gouvernementales comme le soutien au revenu, l'accès aux services publics, la redistribution de la richesse ou encore la réduction des inégalités sociales, les personnes qui la vivent n'ont qu'un pouvoir très limité parce qu'elles ne possèdent ni les ressources financières, ni la crédibilité, ni le réseau de relations nécessaires pour l'exercer (Filion et Vinet, 2019).

Pour éliminer la pauvreté dans le monde partout et sous toutes ses formes, les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits humains adoptés par le Conseil des droits humains de l'ONU concluent pourtant de la nécessité d'assurer la participation active, libre, informée et significative des personnes vivant la pauvreté à chaque étape de la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des décisions et politiques publiques qui les concernent (ONU, 2012).

Au Québec, la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Gouvernement du Québec, 2002) ou le Plan d'action pour la solidarité et l'inclusion sociale (Gouvernement du Québec, 2010), mentionnent aussi l'importance de la participation des personnes en situation de pauvreté.

Cependant, encore aujourd'hui, de nombreux projets ayant un impact direct sur leurs conditions de vie, concernant, par exemple, l'insécurité alimentaire, l'aménagement urbain, la santé mentale ou l'alphabétisation, excluent la contribution des personnes confrontées à l'extrême pauvreté (Dupéré, 2014).

Avec d'autres, les groupes de lutte contre la pauvreté au Québec ont inventé, expérimenté et multiplié des méthodes et moyens pour impliquer les personnes porteuses de savoirs issus de l'expérience de la pauvreté dans les initiatives visant à améliorer l'accès aux droits et aux services sociaux des personnes vivant une telle expérience, par exemple dans la conception de dispositifs locaux et régionaux de lutte contre la pauvreté (Dupéré, 2014), dans l'organisation des systèmes alimentaires locaux (Renaud et Royer, 2018) ainsi que dans la formation d'intervenants et intervenantes de santé (Loignon et al., 2015) ou de travailleuses sociales (CRUJEF, 2021).

Pour en finir avec l'extrême pauvreté, provoquer la rencontre des savoirs

« Même si on est sur l'aide sociale ou au chômage, même si on est dans une situation précaire, on peut apporter des choses aux autres. C'est pas toujours les personnes qui ont 52 diplômes qui peuvent apporter des affaires, aussi les personnes qui n'en ont pas et qui ne savent ni lire, ni écrire. » (Partage lors de l'université populaire Quart Monde, mars 2013)

Les personnes en situation de pauvreté savent mieux que quiconque ce que devrait être une société juste et inclusive. Nous ne pouvons plus nous priver de leurs connaissances et de leurs savoirs.

Cela demande de se former, d'apprendre à s'exprimer, à écouter, à se comprendre, surtout lorsqu'on a des expériences de vie très différentes. Cela demande du temps, des espaces de dialogue, de la confiance, de l'écoute et une volonté commune de se laisser bousculer par le vécu et la pensée de l'autre. C'est aussi pouvoir se placer ensemble dans une position qui laisse place à la confrontation d'idées et à la remise en question de nos convictions personnelles.

Exemple de pratiques : l'Université populaire Quart Monde

L'Université populaire est un lieu d'apprentissage où chaque personne est à la fois enseignante et apprenante. Des personnes confrontées à l'extrême pauvreté y rencontrent des personnes qui viennent d'autres milieux pour travailler ensemble la compréhension d'un sujet d'actualité qui les touche, confronter leurs points de vue et en construire une connaissance collective.

Pour en apprendre plus : *L'Université Populaire Quart Monde : nos savoirs pour lutter contre la pauvreté* <https://youtu.be/3puOoor6xrU?si=qBMtkFiyche0PBVM>

Pour en finir avec l'extrême pauvreté, ne plus se priver de l'intelligence et du savoir des personnes qui y sont confrontées

« On n'a pas le droit de se priver de l'intelligence et du savoir des personnes en situation de pauvreté, c'est pas vrai. Ça me met en colère de voir qu'on n'en tient pas compte. » (Partage lors de l'université populaire Quart Monde, mars 2013)

Le préalable, dans la lutte contre la misère et l'exclusion, est de reconnaître les personnes en situation de pauvreté comme des acteurs à part entière. Ces personnes font le plus souvent l'expérience d'être traitées en objets : objets de procédure, de décision, de recherche, d'intervention... Leur reconnaître un savoir de vie et d'expérience sans lequel les autres types de savoirs (scientifiques, professionnels, pratiques) restent incomplets, c'est une des idées fondatrices de la démarche du Croisement des Savoirs et des Pratiques.

En réunissant les conditions pour un dialogue entre des personnes confrontées à l'extrême pauvreté et des professionnelles ou des universitaires, il est possible de co-construire de nouvelles pratiques et connaissances pour interroger nos actions et nos politiques actuelles pour les rendre plus cohérentes, plus respectueuses, et plus efficaces.

L'absence de lieux favorisant la mise à contribution du savoir des personnes confrontées à l'extrême pauvreté nuit aussi à leur appartenance comme partie prenante de notre société. En leur accordant une place plus grande au sein des instances décisionnelles, en les associant à des projets de recherche ou encore à la formation de professionnels, on renforce leur contribution à la société.

Celui ou celle qui échoue à l'école, qui vit de l'aide de dernier recours depuis trop longtemps, qui n'a pas de logement, qui ne peut se soigner, a quelque chose d'essentiel à partager sur le respect des droits humains.

Si ces expériences de vie ne sont pas analysées avec les personnes directement confrontées à l'extrême pauvreté, les politiques publiques visant à lutter contre la pauvreté et à assurer un développement humain et durable pour tout le monde ne les atteindront pas. Au contraire, ces politiques recréeront de l'exclusion, resteront incomplètes et donc à terme inefficaces, voire même génératrices d'effets contraires à ceux recherchés.

En adaptant les structures de décisions pour y intégrer la contribution des personnes confrontées à l'extrême pauvreté, en s'appuyant sur leur expérience de vie, sur leur analyse et sur leurs connaissances, on s'assure que les politiques adoptées pour l'ensemble de la population n'oublieront personne.

Exemple de pratique : le croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes confrontées à l'extrême pauvreté

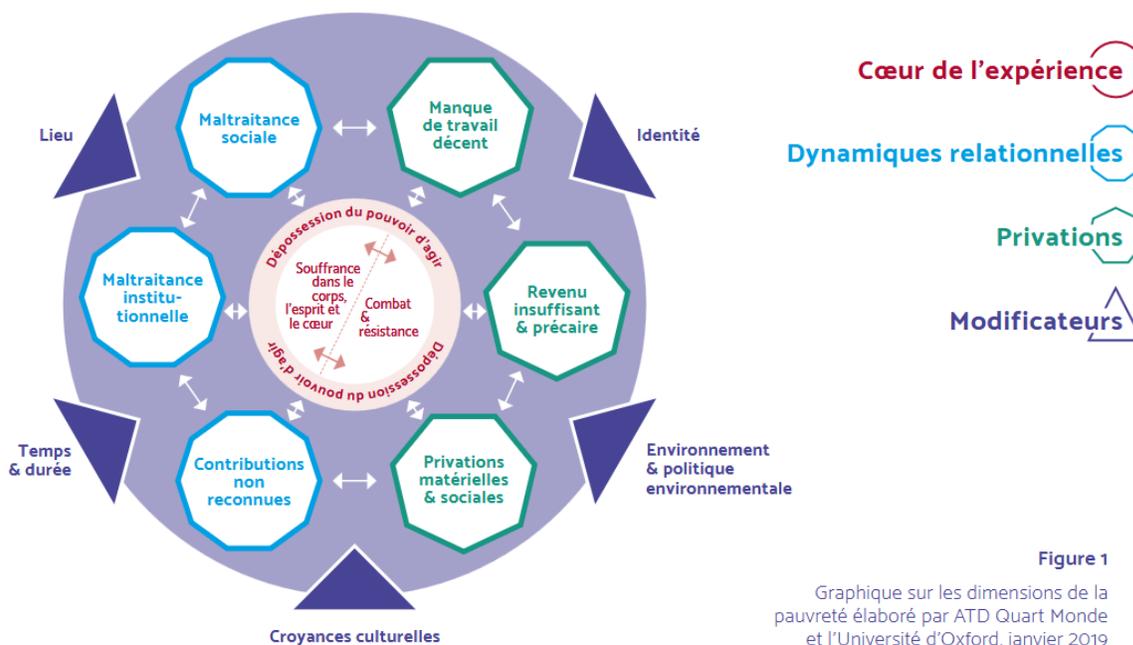


Figure 1

Graphique sur les dimensions de la pauvreté élaboré par ATD Quart Monde et l'Université d'Oxford, janvier 2019

Entre 2017 et 2019, une recherche internationale en croisement des savoirs a été menée pour identifier les dimensions qui restaient trop souvent cachées de l'extrême pauvreté. En impliquant des personnes vivant la pauvreté à chaque étape de la recherche, depuis la conception du projet, dans la collecte et l'analyse des données et jusque dans la rédaction du rapport final, celles-ci ont pu ajouter aux éléments traditionnellement associés à la pauvreté - manque de travail décent, revenu insuffisant et précaire, privations matérielles et sociales -, les dimensions sociales et institutionnelles souvent invisibilisées mais constantes dans l'expérience de la pauvreté.

Elles ont par exemple apporté les dimensions de maltraitance institutionnelle causée par l'incapacité de services publics à répondre de manière appropriée et respectueuse aux besoins ou à la situation des personnes et les conduit à ignorer, humilier et nuire les personnes qui vivent déjà les violences de l'extrême pauvreté.

Surtout, les personnes co-chercheuses ayant un vécu de pauvreté ont eu un rôle essentiel dans l'identification de trois dimensions centrales dans l'expérience de la pauvreté : la dépossession du pouvoir d'agir, soit le manque de contrôle sur sa vie et la dépendance vis-à-vis des autres, la souffrance dans le corps, l'esprit et le cœur et le sentiment d'impuissance à y faire quoi que ce soit, et finalement le combat continu nécessaire pour survivre aux nombreuses formes de souffrance causées par la pauvreté.

Pour en savoir plus sur le croisement des savoirs :
<https://www.atdquartmonde.ca/croisement-des-savoirs/>

Sur la recherche sur les dimensions cachées de la pauvreté : <https://www.atd-quartmonde.org/nos-actions/penser-agir-ensemble/recherches-participatives/dimensions-cachees-pauvrete/>

Pour en finir avec l'extrême pauvreté, en finir avec les idées fausses

« Les préjugés, ça divise les gens. Puis l'estime de soi, elle en mange vraiment un coup. On se demande : Pourquoi ? Comment ? Qu'est-ce qu'on peut faire ? Souvent, on va s'enfoncer de plus en plus en nous-mêmes parce que l'estime de soi n'est pas là. » (Partage lors de l'université populaire Quart Monde, octobre 2014)

Paresseux, profiteurs, fraudeurs..., les préjugés brisent la vie des personnes qui les subissent, faussent les débats politiques, et nous empêchent de penser et d'agir pour mettre fin à la pauvreté. Les personnes en situation d'extrême pauvreté sont sans cesse soupçonnées de ne pas faire d'effort pour s'en sortir, de se satisfaire de leur situation, d'être les seules responsables de leur situation.

Pour se libérer ensemble de ces fausses croyances, il faut lutter contre les préjugés et les idées reçues sur l'extrême pauvreté, sur ses causes et sur les personnes qui y sont confrontées.

Exemple de pratiques : Campagne CONTRE les idées fausses

Depuis 2013, les membres du Mouvement ATD Quart Monde travaillent à déconstruire les idées fausses sur la pauvreté. À partir d'études et de chiffres statistiques, ils et elles ont élaboré des fiches argumentaires, un manuel de lutte aux préjugés, des capsules des vidéos, un quiz en ligne.

Cette campagne vise à renforcer l'estime de soi des personnes qui sont quotidiennement victimes de préjugés et à faire changer le regard de la société sur les personnes confrontées à l'extrême pauvreté en donnant des arguments fiables et percutants à toutes les personnes qui ne veulent plus rester silencieuses face aux préjugés.

Pour en savoir plus : www.atdquartmonde.ca/combattre-les-idees-fausses-sur-la-pauvrete/

Recommandations

1) *Provoquer la rencontre entre personnes de milieux différents*

- Mieux financer les projets de participation citoyenne et d'éducation populaire qui priorisent l'implication des personnes en situations d'extrême pauvreté,
- Encourager le développement des lieux de dialogue dans les écoles, les quartiers, les institutions, et s'assurer de leur capacité à faire une place à tout le monde.

2) *Dialoguer pour mieux se comprendre*

- Interroger nos pratiques et nos politiques à partir du savoir d'expérience de la pauvreté,
- Impliquer des personnes qui ont l'expérience de la pauvreté dans la formation des professionnels,
- Encourager et soutenir la création de lieux de réflexion et de décision qui impliquent des personnes en situation d'extrême pauvreté, dans les institutions, les universités et les lieux de décision.

3) *Combattre les préjugés et la discrimination*

- Mener une vaste campagne de lutte contre les préjugés envers les personnes en situation d'extrême pauvreté dans les écoles, les institutions, et auprès de l'opinion publique. Impliquer des personnes qui sont touchées par ces préjugés dans l'élaboration d'outils dynamiques et interactifs
- Faire un état des lieux de la discrimination en raison de la condition sociale, pour mieux la combattre
- Penser les lois et les programmes à partir de leur impact sur les personnes les plus vulnérables, et non à partir d'idées fausses largement répandues dans l'opinion publique

En finir avec l'extrême pauvreté, ce n'est pas une affaire de charité. C'est construire une société plus égalitaire, plus solidaire et plus respectueuse des générations présentes et futures. C'est un défi qu'on peut et qu'on doit relever ensemble.

Au Québec, les membres du Mouvement ATD Quart Monde expérimentent des façons de s'attaquer aux causes de l'extrême pauvreté.

Forts de notre vécu et notre connaissance de la pauvreté, nous proposons dans ce mémoire des chantiers prioritaires : repenser l'extrême pauvreté avec les personnes qui y sont confrontées, provoquer la rencontre, croiser les savoirs et lutter contre les préjugés.

Nous y partageons également des exemples de pratiques pour créer les conditions d'une participation réelle des personnes confrontées à l'extrême pauvreté pour pouvoir interroger nos pratiques et nos politiques à la lumière de ce savoir d'expérience et les rendre plus cohérentes et efficaces.

Nous nous indignons qu'en 2025, l'extrême pauvreté persiste au Québec. Nous ne pouvons plus, aujourd'hui, nous priver des solutions des personnes directement confrontées à l'extrême pauvreté pour pouvoir y mettre fin !

Références

Boone, K., Roose, R., Kjeldsen C.C., Vandenkinderen, C. et Roets, G. (2020). Social justice as parity of participation. Dans B. Greve (dir), *Routledge International Handbook of Poverty* (p.107-116). Routledge.

Brady, D. et Burton, L.M. (2016). *The Oxford Handbook of the social science of poverty*. Oxford University Press.

Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles (CRUJeF). (2021). *Une démarche de croisement des savoirs : les besoins des jeunes placés*. Disponible en ligne à https://www.crujef.ca/sites/crujef.ca/files/PPT%20s%C3%A9minaire%20CRUJEF_croisement%20des%20savoirs.pdf.

Dupéré, S. (2014). *Vers une autonomie alimentaire pour tous : Agir et Vivre Ensemble le Changement* [Rapport de recherche adressé au FRQ-SC]. Disponible en ligne à https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/08/pauvrete2011-2012_dupere_s_rapport-final.pdf.

Filion, D. et Vinet, J. (2019). *Pauvreté, inégalités et problèmes sociaux*. Fides Éducation.

Gouvernement du Québec. (2002). *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Disponible en ligne à : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/L-7>

Gouvernement du Québec. (2010). Plan d'action pour la solidarité et l'inclusion sociale. Disponible en ligne à <http://cdeacf.ca/actualite/2010/06/22/plan-daction-gouvernemental-pour-solidarite-linclusion>

Loignon, C., Hudon, C., Goulet, E., Lambert, M., Boyer, S., de Laat, M., Dupont, L., Fournier, F., Fournier, N. (2015). *Projet EQUISanTE. Connaître les barrières entre les personnes en situation de pauvreté et les équipes de soin* [rapport de recherche]. Disponible en ligne à https://www.atd-quartmonde.fr/wp-content/uploads/2015/02/Rapport_Equisante_2015-02-20-FINAL-1.pdf.

Organisation des Nations Unies. (2012). *Principes Directeurs Extrême Pauvreté et Droits de l'Homme*. Disponible en ligne à <https://www.undocs.org/fr/A/HRC/21/39>.

Organisation des Nations Unies. (2019). *Rapport sur les objectifs de développement durable 2019*. Disponible en ligne à https://digitallibrary.un.org/record/3812145/files/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2019_French.pdf.

Renaud, G et Royer, D. (2012). *Recension des initiatives en sécurité alimentaire*. Centre de recherche sur les innovations sociales. Disponible en ligne à <https://depot.erudit.org/dspace/bitstream/003749dd/1/ES1204.pdf>.